L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 29 AVRIL 1876. 49me Année.

DUBOUR & LIMET.
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 29 AVRIL.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par S. Guinault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, jolie maison en briques No. 270 rue Bourgogne, ainsi que deux belles constructions sur le même terrain.—Aussi, deux bonnes petites propriétés au faubourg Franklin.

Par D. E. Morphy & Son, aux Nos 108 et 110 de la rue des Magasins,—granit et faïence.—Aussi, bouchons.—Et au bout de la rue Lafayette, du foin.

Le fonds du salon "Bismarck," rue Royale.

Grande occasion—Aujourd'hui à midi, à la Bourse de l'encan St-Charles, Mr C. E. Girardey, encanteur, vendra une forte liste de propriétés foncières de ville. Nous recommandons cette liste à nos lecteurs. Ceux qui ont un capital et qui désirent faire un bon placement avec toute garantie, dans l'espoir certain de doubler leur capital en peu de temps, devraient profiter de cette occasion.

Pour plus amples informations voyez les annonces de Mr Girardey et les plans à la Bourse.

Articles en granit et faïence.—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Bouchons—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

Foin—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy & Son.

SPECTACLES.

Samedi, 29 Avril.

ACADEMIE—Aimidi,—Panchon; le soir, Flowers of the Forest.
VARIETES—Aimidi et le soir, Monte Cristo.
SALLE GRUNEWALD—Foire.
JARDIN CARROLLTON—Grand Concert.

Une proposition singulière.

Un Mr. Sanford, qui est ministre des Etats-Unis à Bruxelles, vient de se signaler par une proposition aussi neuve qu'inattendue. Il veut que les Etats Unis, après avoir aboli l'esclavage chez eux, déclarent une guerre économique à cette institution partout où elle existe en frappant les produits du travail servile de droits plus forts que ceux du travail libre. Mr. Sanford est tellement satisfait de cette idée, qui a certainement le mérite de l'originalité, qu'il s'exalte à la pensée des résultats qu'elle peut produire et c'est sur un ton quelque peu dithyrambique qu'il communique sa suggestion au Président. Voici quelques passages de sa lettre.

Bruxelles, 15 février 1876.

Au Président:

Avant de partir le 26 du mois dernier, j'ai adressé une courte note au sénateur Conkling pour suggérer l'adoption des droits de douane distinctifs sur les produits du travail servile, non seulement à cause des effets politiques de cette mesure chez nous, mais pour l'avantage qu'elle offrirait au Sud et l'influence qu'elle aurait à l'étranger. Les dépenses de la guerre à Cuba sont payées par les propriétaires d'esclaves qui se remboursent ensuite sur nous en nous vendant leur sucre. Une mesure pratique de ce genre ne pourrait être appelée un acte hostile contre l'Espagne et ce serait un coup loyal et efficace à la guerre et à l'esclavage à Cuba.

En outre: elle encouragerait ou plutôt stimulerait grandement la culture du sucre en Louisiane, au Texas et dans la Floride, attirerait les capitaux et les entreprises et augmenterait la prospérité de ces Etats pour la plus grande gloire de notre administration et à l'avantage du parti républicain.

Nous avons un tarif pour protéger notre peuple contre le travail étranger du dehors, mais ce qu'il nous faut c'est une philantropie plus élevée et d'autres plus larges, une mesure qui protège nos esclaves récemment émancipés de la concurrence de ceux qui appartiennent aux adversaires de Cuba libre.

Si cette lettre eut été signée Francis Train, la presse l'eût reproduite à titre de curiosité comme une saillie originale d'un esprit excentrique, mais n'eût pas cru nécessaire de la commenter.

Le nom de M. Sanford seul n'eût pas suffi pour mériter à sa proposition les honneurs de la discussion, mais sa lettre vient d'être envoyée au Secrétaire du Trésor qui l'a lui-même transmise à la Chambre des représentants, par un personnage qui n'est ni plus ni moins que le chef du cabinet, le Secrétaire d'Etat, Hamilton Fish, et voici l'endossement que dans sa lettre d'envoi, M. Fish donne à la suggestion.

En réponse à votre demande sur l'opinion de ce département, j'ai à déclarer qu'il n'y a pas de traité existant entre les Etats-Unis et le Brésil, et qu'il n'existe pas dans le traité de 1795 avec l'Espagne de stipulations qui pourraient donner à cette puissance raison de se plaindre de l'imposition de ce droit.

M. Fish dit qu'il faudrait exempter les puissances avec lesquelles il existe des traités, notamment le Portugal, et peut-être l'Empire Ottoman et l'Egypte, et il ajoute:

C'est l'impression de ce département que la plus grande partie au moins des avantages signalés par M. Sanford comme devant résulter de ce droit, seraient réalisés et qu'il en pourrait peut-être résulter d'autres d'un caractère pratique important. Le Président a recommandé la mesure dans l'un au moins de ses messages.

M. Sanford, M. Fish, et le président Grant ne se sont pas demandé l'effet qu'eût produit aux Etats-Unis l'adoption par l'Angleterre ou par d'autres puissances européennes d'une mesure analogue à celle qu'ils proposent ou approuvent contre les produits du travail servile de ce pays, coton, tabac, riz, etc. avant la guerre de sécession et l'émancipation. Nous pensons qu'il n'y aurait en qu'une voix dans l'Union pour protester contre cette guerre déclarée par des puissances étrangères aux institutions domestiques du pays.

Un pareil procédé nous paraît nouveau dans le droit des gens, et une fois entré dans cette voie on peut aller loin. Après avoir frappé d'un droit spécial les produits des pays où l'esclavage existe encore, il n'y aura qu'un pas de plus à faire pour agir de même à l'égard des produits venant des pays qui n'ont pas le bonheur de jouir de la liberté républicaine.

On pourra même aller au-delà et faire une distinction entre les vraies ou les fausses, les bonnes ou les mauvaises républiques. L'Union qui passe pour une république modèle s'érigera en régente des autres gouvernements et les tiendra sous la perpétuelle menace de son tarif.

Pendant que M. Sanford y était, il eût dû se montrer plus logique. Si l'esclavage est immoral et si vous voulez lui faire la guerre au moyen de vos douanes, il ne suffit pas de frapper ses produits d'un droit, il faut tout simplement exclure de vos marchés le café et le quinquina du Brésil, le sucre et le tabac de Cuba. La logique du principe l'exige. La Louisiane vendrait joliment son sucre alors! Cela ne serait peut-être pas plaisir aux consommateurs, mais l'effet politique serait capital auprès des ennemis de l'esclavage, qui privés de café, auraient d'ailleurs besoin de moins de sucre.

Les profonds hommes d'Etat qui ont trouvé l'idée de M. Sanford si lumineuse, n'ont peut-être pas réfléchi que le Brésil et Cuba qui reçoivent en échange de leurs produits les farines et les produits de l'Ouest et cent autres articles, trouveraient tout naturel d'user de représailles en élevant leurs droits sur tout ce qui proviendrait des Etats-Unis.

Il n'est pas songé, non plus, que la mesure proposée pourrait avoir pour effet de transférer tout le commerce d'échange entre les Etats-Unis et les pays mis à l'index à quelque puissance tierce.

Il est très probable, par exemple, que l'Angleterre nous expédierait comme venant de la Jamaïque ou de ses autres colonies, les sucres et les tabacs de Cube et les cafés du Brésil, et elle n'aurait qu'à mettre une marque anglaise ou française à nos produits pour approvisionner le Brésil et Cuba, sans avoir à payer les droits extraordinaires dont ces pays les auraient frappés en représailles de l'application de la belle idée de Mr. Sanford.

L'influence qu'aurait la mesure au dehors serait très probablement désastreuse et quant au capital politique que les radicaux en tireraient, il serait bien insignifiant auprès du *tolle* d'indignation qui s'élèverait dans toutes les grandes villes commerciales qui trafiquent directement ou indirectement avec les pays à esclaves.

Mais peut-être n'y a-t-il au fond de tout cela qu'un petit piège tendu à la majorité démocratique de la Chambre, qu'on accusera—si elle rejette la mesure—d'une part, d'être favorable à l'esclavage, de l'autre, de sacrifier les intérêts des Etats du Sud. Si c'est là l'objet qu'ont eu en vue ceux qui ont mis en avant la proposition Sanford, ils ne l'atteindront guère. Leur projet de croisade contre les pays à esclaves ne peut séduire qu'un fort petit nombre de fanatiques, et les Etats du Sud ne sauraient en vouloir à la majorité démocratique de la Chambre parce qu'elle aura repoussé une mesure contraire aux égards dûs entre nations, impraticable et de nature à amener des complications économiques plus désavantageuses qu'utiles.

UNE AUTRE INONDATION DÉSASTREUSE EN LOUISIANE.—L'inondation qu'on redoutait depuis l'époque où le fleuve a commencé à monter au-dessous de Memphis et à Vicksburg vient d'avoir lieu; les conséquences en sont désastreuses. La plus grande partie des paroisses Concordia et Catahoula présente aujourd'hui le spectacle d'un immense lac. L'étendue que couvrent les eaux du Mississippi est de cent vingt-cinq milles de long sur trente ou quarante de large.

La perte, en animaux seulement, sera telle que les malheureux planteurs s'en relèveront difficilement, si toutefois ils réussissent à la réparer. Quant à la récolte de coton, il est à craindre qu'elle ne soit entièrement perdue, car quand les eaux se retireront, la saison sera trop avancée et les habitants renonceront probablement à ensemencer la terre.

C'est la cinquième inondation qui, depuis 1866, désole la même partie de la Louisiane. Les planteurs se chargeaient eux-mêmes, avant la guerre, de la construction de leurs levées; les revenus princiers qu'ils tiraient de leur coton leur permettait d'exécuter de magnifiques et solides travaux dont il ne reste ici que des souvenirs; ils en sont réduits maintenant à ne pouvoir compter que sur l'activité, le bon vouloir et les ressources de la compagnie.

LE POUVOIR DE TAXER.—Nous avons reçu de Mr. B. F. Forman, l'un des avocats des propriétaires dans l'affaire de la taxe du chemin de fer, l'analyse de sa plaidoirie. Nous y trouvons un exposé très clair de la doctrine de la limitation du pouvoir de lever des impôts, appuyé de nombreuses décisions judiciaires et des opinions exprimées par les jurisconsultes les plus éminents. En dehors de la question de droit qui est fort bien traitée, Mr. Forman a réfuté la plupart des arguments de fait de ses adversaires.

LA FOIRE A LA SALLE GRUNEWALD.—Les dames et les demoiselles qui tiennent la table italienne à la foire de la salle Grunewald, au profit de l'Eglise St-Antoine de Padoue, nous prient d'annoncer que la grande tombola dont les billets se vendent 25 cents, se tirera lundi soir pour tous les objets annoncés, sauf le Melodinm, qui sera tiré plus tard. Nous publions à leur requête l'invitation suivante:

A messieurs les officiers et membres de la Société Del Tiro al Bersaglio.

Les demoiselles de la table italienne de la Foire St Antoine de Padoue prient les officiers et membres de la Société *Del Tiro al Bersaglio* de leur faire une visite dimanche soir.

Nous remercions de leur gracieuse envoi à *l'Abeille*, mesdames Rimassa, Délery, Broggi et mesdemoiselles Délery, Bettinger, Bottot et Routenach, de la table italienne.

Nous recommandons de nouveau aux messieurs la Foire de la Salle Grunewald.

BILLETS DU TIRAGE D'OR.

On annonce que pour donner une facilité de plus à ceux qui n'ont pu hier acheter des billets pour le tirage d'or, des billets seront mis en vente au bureau principal jusqu'à neuf heures du matin aujourd'hui.

DE RETOUR D'EUROPE.—Nous apprenons avec plaisir que Mr B. T. Walshe, l'un des nos marchands les plus marquants de la rue du Canal est arrivé plein de santé, jeudi matin, d'un voyage qu'il était allé faire en Europe où ses affaires l'appelaient. Mr Walshe arrive avec un assortiment complet d'articles de toilette pour hommes, lequel assortiment choisi par Mr Walshe lui-même dans les premières fabriques d'Europe se distingue autant par sa variété que par sa nouveauté.

—Nous lisons dans le *Sémaphore* de Marseille:

Nous apprenons que notre compatriote, M. Mayan, élève du Conservatoire de Marseille et de Paris, vient de signer un brillant engagement de trois ans avec le directeur du Théâtre lyrique.

Les nombreux amis que M. Mayan compte dans notre ville apprendront avec plaisir cette heureuse nouvelle.

M. Mayan est l'artiste qui a tenu l'emploi de première basse à la Nouvelle-Orléans dans la saison 1873-74.

EXCURSION DE DIMANCHE.—On vendra des billets tous les dimanches *matin*, aux dépôts du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Mobile, au pied de la rue du Canal et au pied des Champs-Elysées (bureau du chemin *de fer* Pontchartrain) pour aller de la Nouvelle-Orléans à Ocean Springs et s'en revenir le même jour, au prix de UN DOLLAR, aller et retour. Ces billets seront bons pour toutes les stations intermédiaires. Il ne sera néanmoins pas pris de bagage. Pour l'agrément des touristes qui veulent éviter la foule aux dépôts, il sera vendu tous les samedis des billets, bons pour le dimanche, au bureau de la "Ligne de Mobile," coin Camp et Commune. Le train part du pied de la rue du Canal le matin à sept heures moins le quart et est de retour en ville le soir à 9 heures et demie.

ELECTION D'UN MEMBRE DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES.—L'ordre du jour de la séance de lundi à l'académie des sciences portait: "Election d'un membre correspondant, dans la section de géométrie." Le candidat qui avait échoué, à la dernière séance, contre M. Spottiswood, Anglais, se trouvait, encore sur les rangs pour la nomination du sixième correspondant. Outre ce candidat,—M. Burkhardt, Allemand,—l'Académie avait porté son choix sur un autre candidat, M. Eugène Catalan, ancien professeur du lycée Charlemagne, et actuellement professeur à l'Université de Liége. Cette candidature était énergiquement patronnée par MM. Levagrier, Morin, Tresca, etc.

La lutte a été des plus vives. Presque tous les membres de l'Académie assistaient à cette séance.

Le chiffre des votants était de 56; majorité absolue, 29.

Le nombre des candidats était de sept, mais MM. Catalan et Burkhardt étaient seuls sérieux.

Le scrutin a donné les résultats suivants:

Premier tour: MM. Burkhart, 26 voix; Catalan, 12; l'abbé d'Aoust, 6; Brioski, 5; Desprepierre, 3; Boussinesq, 1; Fischer, 1; bulletins blancs, 4.

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité, un second tour de scrutin a eu lieu: M. Burkhart obtenait 29 voix; M. Catalan, 19; l'abbé d'Aoust, 1; bulletins blancs, 4.

En conséquence, M. Burkhardt, directeur d'un journal scientifique de Berlin, était nommé, comme nous l'avons déjà dit, membre correspondant de l'Académie des sciences, en remplacement de M. Quetelet, directeur de l'Observatoire de Bruxelles, décédé.

Au milieu d'un silence religieux, M. le vice-amiral Paris, président de l'Académie, a donné lecture du résultat du scrutin.

A peine avait-il prononcé le dernier mot, que M. Leverrier, dans un moment d'indignation très vive, se serait écrié, de façon à être entendu du tout l'auditoire: "Il n'y a plus de français!"

La sortie de M. le directeur de l'Observatoire a été jugée sévèrement: les uns l'ont trouvée intempestive; les autres trop sévère; mais un certain nombre d'académiciens l'ont déclarée *patriotique*.

—On lit dans le *Journal du Hâvre*:

Le steamer transatlantique allemand *Klopstock*, récemment acheté par la Compagnie Générale Transatlantique, va prendre le nom de *Saint-Germain*.

Il sera mis, le mois prochain, sur la ligne des Etats Unis. Il est désigné pour faire, le 6 mai, un nouveau voyage direct du Havre à Philadelphie, entreprise, sur la demande du ministre du commerce. Ce voyage doit avoir, assure-t-on, le caractère d'un train de plaisir à prix réduits, pour tout le monde.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Grand incendie.

Hier matin, vers quatre heures et demie, le feu s'est déclaré au second étage de la maison en briques, sise rue Vieille-Levée, entre Douane et Bienville, occupée par Charles Cavaroc et fils, importateurs de vins et de liqueurs, et servant d'entrepôt.

L'alarme a été donnée promptement, mais quoique fissent les pompiers, la bâtisse a été complètement détruite ainsi que tout son contenu.

Les pertes sur les fonds de magasin sont évaluées à $40,000, couvertes par une assurance de $17,000 seulement, $15,000 dans la compagnie Factors and Traders et $2,000 dans une autre compagnie.

Il y a une quinzaine de jours le terme d'une police d'assurance de $15,000 ayant expiré, Mr. Cavaroc n'a pas jugé à propos de le renouveler.

L'incendie ne s'est pas arrêté là, cependant, car les flammes ont gagné rapidement la maison voisine, à trois étages, No. 28, Vieille-Levée, occupée par messieurs Hermann & Vignes, importateurs de vins et de spiritueux, et servant aussi d'entrepôt. Le feu a communiqué au troisième et au second étage seulement, et la bâtisse a été sauvée, quoique considérablement endommagée.

Les pertes sur les fonds de magasin sont fortes, mais elles sont entièrement couvertes par des polices d'assurance pour $30,000, répartis entre l'Association Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, la compagnie des Marchands et la compagnie Factors and Traders.

La maison sise au No 32 Vieille-Levée, occupée par Mr J. M. Walsh, marchand de produits de l'Ouest, a été menacée par l'incendie, mais elle n'a été endommagée par l'eau seulement. Cette dernière maison est assurée pour $8,000 dans l'Association Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

Les pertes totales peuvent se résumer ainsi: pertes sur les marchandises, cinquante-cinq à soixante mille dollars; pertes sur les constructions, douze à quinze mille dollars; grand total, soixante-sept à soixante-quinze mille dollars.

Les pompiers ont travaillé avec ardeur et ont montré beaucoup de courage.

Mr Benner, le foreman de la Compagnie Louisiana Hose, trois de ses hommes et un membre de la Compagnie Orléans No 21 ont été plus ou moins grièvement blessés par la chûte d'une muraille.

Bureau de Santé.

Les mécontents du Bureau de Santé paraissent avoir renoncé à la guerre, pensant qu'ils ne seraient pas les plus forts et que la lutte ne se terminerait pas à leur avantage.

Nous en jugeons ainsi en appreuant que C. C. Antoine, le pseudo-lieutenant-gouverneur, a bien voulu accorder aux docteurs Gaudet et LeMonnier leur certificat comme membres élus par l'administration de la ville pour la représenter dans le Bureau de Santé.

Barrett délivré momentanément.

Le pauvre Barrett, qui a eu tant d'aventures désagréables dernièrement et qui depuis trois jours était enfermé à la prison en quarantaine, accusé de port d'armes cachées, a été délivré enfin par un Mr Peter Manning, demeurant rue Enterpe 131, qui a servi de caution au malheureux abandonné.

Séance spéciale du Conseil Municipal.

Il y a eu avant hier, jeudi, une séance spéciale du Conseil municipal, dans le seul but d'amender l'article 2 de l'ordonnance relative à la ferme des marchés, afin d'expliquer ce que l'on entendait par le mot écrit ou papier de la ville.

Foire au profit de l'Eglise de St-Antoine de Padoue.

Lundi soir les votes seront comptés à la salle de la foire pour la bannière de St Patrick, pour la couronne des pompiers, le calice d'or, la canne, les chandeliers, etc., etc. On tirera aussi les diverses loteries, dont les billets ont été pris à l'exception du melodium, dont le tirage sera annoncé plus tard.

Il y aura foule ce soir, et les dames, qui ont fait fait bon ménage, viendront sans doute encore une fois à la salle, et elles sont certaines de faire une abondante recette.

Cour Criminelle Supérieure.

Le juge Steele, de la Cour Crimiuelle supérieure, dans le procès de l'Etat de la Louisiane contre les deux frères Newhouse, accusés du meurtre de J. C. Costley, a déclaré que le jury qui a délibéré la mise en accusation avait été légalement organisé et qu'il n'y avait pas lieu de détruire ce qui avait été fait.

Le procès de James S. Prestige, accusé du meurtre du major Wm. Hardeman, a été continué hier.

Cour Supérieure de District.

Le pseudo-juge Hawkins étant absent pour cause de maladie, a été remplacé hier par le pseudo-juge Lynch.

Jugement a été rendu en faveur de C. S. Sauvinet, ex-shérif civil, dans le procès de l'Etat de la Louisiane contre Charles Clinton, auditeur, et l'injonction révoquée, en égard à l'allocation de $17,000.

Tentative d'incendie.

Avant-hier soir, vers six heures, l'agent Spellman, de la police métropolitaine, a trouvé sous l'escalier d'une maison garnie pour les matelots, sise à l'angle des rues Erato et Levée, une bouteille remplie d'huile de pétrole et un paquet de petits morceaux de bois, qui avaient été placés là évidemment par quelqu'un qui avait l'intention d'incendier la propriété.

Bureau de police.

Le Bureau des commissaires de police, dans sa séance d'hier matin, a fait les transferts suivants:

Capitaine Montamat, du cinquième precinct à celui du port; capitaine O. Ray, du precinct du port au quatrième; capitaine Peter Joseph, du quatrième prec. au cinquième.

Tentative de Suicide frustrée.

Louise Tricou a essayé, ou a feint d'essayer, plusieurs fois déjà de passer de vie à trépas, sans jamais réussir. Cela tient probablement à ce qu'elle choisit toujours les endroits les plus fréquentés pour ces sortes d'exhibitions.

Hier donc, Louise Tricou se sentant attirée par la mort, s'est précipitée vers le canal Orléans et a sauté dans l'eau bourbeuse, en ayant soin, cependant, de regarder en arrière afin de s'assurer s'il y avait un amateur de sauvetage dans le voisinage immédiat. Il y en avait, non pas un, mais plusieurs, qui se sont crottés avec beaucoup de générosité pour retirer Louise Tricou du Canal.

Le sergent Bibb de la police métropolitaine qui l'interrogeait un moment après, conduit Louise Tricou à la station Tremé, où elle aura le loisir de se pendre au grillage de sa cellule, si elle le désire réellement.

L'administration du théâtre des Variétés.

Mr Tayleure, le directeur actuel du théâtre des Variétés, dans une communication adressée au *Picayune*, donne des chiffres qui prouvent que le déficit cette année est moins considérable qu'il ne l'a été les deux années précédentes.

Par exemple, Mr Tayleure explique que le théâtre des Variétés perd $4,490 pendant la saison régulière, $2,119 pendant le voyage de la troupe au Texas, et $ 650 pendant l'engagement de la troupe française d'opéra-bouffe. Total, $8,836.

Le déficit laissé par l'administration de Mr Gwens, il y a un an, se montait à $29,000.

Le déficit laissé par l'administration de Mr Barrett, il y a deux ans, se montait à $18,000.

Une bonne capture.

Dans la nuit du 22 de ce mois une partie de la cargaison de la goélette Buena Vista, mouillée au pied du marché français, a disparu mystérieusement. Le propriétaire, M. Charles Pajewski a informé le capitaine Malone, chef du service de sûreté de la police, du vol qui avait été commis, et celui-ci a mis en campagne une de ses agents les plus habiles, Mr Strobelger.

Le détective après avoir étudié l'affaire et après avoir pris toutes ses mesures, a arrêté deux individus, nommés Thomas Lewis et John Custo, qu'il accuse du vol, et Gaetano Lafourche ainsi que Louis Lezar, qu'il accuse d'avoir acheté les objets volés, avec connaissance de cause.

Le grand tirage de la loterie.

C'est ce matin, à neuf heures précises que commencera le tirage de la loterie de la Louisiane, au théâtre de l'Opéra. Les portes seront ouvertes au public dès huit heures, et toutes les personnes qui ont un vingtième de numéro seront admises dans la salle.

Les jetées du capitaine Eads.

Le Léviathan du Mississippi, le "Great Republic" ayant fait un voyage jusqu'aux jetées, avec plus de quatre cents passagers distingués, qui désiraient examiner les travaux gigantesques du capitaine Eads, on a pu constater, en jetant la sonde dans différents endroits, que la passe avait actuellement une profondeur de quinze à vingt-deux pieds.

Les voyageurs sont revenus très satisfaits de ce qu'ils avaient vu, et nous sommes heureux de pouvoir complimenter le capitaine Eads sur le succès de son entreprise colossale.

Il y a déjà un petit village à cette passe, qui compte de douze à quinze cents âmes et qui porte le nom de Eadstown, en l'honneur de son fondateur.

Les travaux ne sont pas terminés, mais bientôt l'on pourra garantir de vingt à vingt-cinq pieds d'eau en toute saison, grâce aux jetées.

La course aux mulets.

Nous rappelons à nos lecteurs et à nos lectrices que c'est aujourd'hui que doit avoir lieu, aux Fair Grounds, la course aux mulets, pour le bénéfice d'un sauté.

Moyennant une piastre, on s'amusera beaucoup et on contribuera en même temps à une œuvre de charité.

Qu'on ne l'oublie pas!

TEMPERATURE.—28 avril 1876.
Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 du matin	67	19
Midi	82	27
3 P. M.	84	28
6 P. M.	79	26

DON CARLOS EN AMÉRIQUE.

L'*American*, de Baltimore, dit que le bruit courait samedi que don Carlos était arrivé à Baltimore par le steamer *Hibernia*, venant de Liverpool. Cette rumeur a éveillé une grande curiosité touchant le chef des carlistes.

Informations prises, on a su par les officiers de ce steamer, en ce moment à Locust Point, qu'au nombre des passagers de Liverpool à Halifax étaient quelques personnes qui ont beaucoup attiré l'attention pendant la traversée. Deux avaient pris le nom de Fox, les deux autres celui de Legrand.

Peu après le départ de Liverpool, un gentleman nommé Terrell, qui, dit-on, connaît bien don Carlos, est entré en rapports intimes avec les mystérieux passagers et leur a servi d'interprète, car ils ne parlaient que français et espagnol. Les étrangers ont débarqué à Halifax, et M. Terrell est resté sur le steamer jusqu'à Baltimore.

Il a déclaré alors que l'un des personnages voyageant sous le nom de Fox, était don Carlos, et que les autres étaient le général Gelasko, le marquis de Monsterrott et le marquis de Ponselent, qui tous trois ont servi sous don Carlos pendant la guerre d'Espagne et sont restés avec lui jusqu'à la fin de la campagne. Les deux dernières commandaient respectivement la cavalerie et l'artillerie carlistes.

M. Terrell a ajouté que don Carlos et ses compagnons se proposent de faire une tournée aux Etats-Unis, et qu'il doit les rejoindre aujourd'hui à Saint-Louis. En effet, M. Terrell est parti samedi de Baltimore pour cette ville.

Il a dit aussi qu'il lui avait été recommandé de ne pas révéler les noms de don Carlos et de ses amis avant le débarquement du *Hibernia*. Il a reçu d'eux plusieurs souvenirs, et il semblait très désireux de les rejoindre au plus vite.

Don Carlos, a-t-il dit encore, tient essentiellement à garder *l'incognito*, et pour cela il changera de nom à chaque ville qu'il visitera. A Saint-Louis, il se fera passer pour Mexicain.

L'impression de M. Terrell est que don Carlos, après son voyage aux Etats-Unis, a le projet de rentrer secrètement en Espagne, et c'est ainsi que s'expliquerait l'importance qu'il attache à ne pas être reconnu.

Un des officiers du *Hibernian*, qui a vu des portraits de don Carlos, est convaincu qu'il était en effet parmi les passagers.

La dernière dépêche du câble qui ait parlé de don Carlos annonçait son passage de France en Angleterre, où il a reçu, on s'en doutait sans doute, un accueil peu flatteur.

Nous reproduisons ce qui précède sous toutes réserves, bien entendu.

ALLEMAGNE.—Plusieurs journaux allemands ayant fait remarquer que les relations de l'Allemagne et de la Russie pourraient bien être modifiées par l'avènement au trône du grand-duc Nicolas, la *Nord deutsche Allgemeine Zeitung* s'attache à démontrer que l'Allemagne et la Russie sont unies par l'identité de leurs intérêts.

"La Russie, dit la feuille de Berlin, a compris que l'amitié de l'Allemagne avait plus de valeur pour elle que n'importe quelle autre.

"Du reste, la Prusse ne a jamais en peur ni de ce qui est à l'est ni de ce qui est à l'ouest. L'amitié de la Russie a beaucoup de valeur pour les Allemands, mais il ne faut pas faire croire à l'étranger que tout dépend pour nous de cette amitié. Les conseillons à la presse allemande de se respecter elle-même. Nous lui conseillons d'estimer au suprême degré l'amitié de la Russie, mais de ne pas oublier que cette amitié repose sur l'intérêt réciproque et bien compris des deux puissances, et qu'elle peut, il est vrai, être augmentée par les sympathies personnelles, mais ne saurait être diminuée par l'absence de ces sympathies, ce qui n'est pas, du reste, à redouter pour le moment."

On écrit de Nuremberg à la *Gazette d'Augsbourg* que le gouvernement bavarois vient de faire fermer les cercles catholiques populaires de Kitzingen et de Wurzbourg. La mesure a été motivée par la résolution suivante votée par ces deux cercles:

Le système d'après lequel la Bavière est gouvernée en ce moment est, aux yeux de tous les citoyens patriotes bavarois, un système corrupteur qui livre la Bavière à la pourriture et par conséquent l'entraîne à une fin honteuse, tant au point de vue politique qu'au point de vue ecclésiastique. En conséquence, nous estimons que l'attitude prise dans la session précédente par la fraction bavaroise patriotique vis à vis du ministère, est la seule attitude correcte au point de vue politique et au point de vue ecclésiastique. Nous espérons donc que nos représentants élus, fidèles aux vues de leurs électeurs et à leurs propres principes, poursuivront un changement de système dans le sens de la majorité bavaroise patriotique ou bien la dissolution de la Chambre.

On écrit de Berlin à la *Gazette de Strasbourg*:

On sait que par une décision récente du tribunal de Berlin le comité des ouvriers socialistes a été dissous. Cette décision s'étend à la Prusse tout entière. Ordre est d'être donné d'empêcher toutes les réunions spéciales des membres du parti et toutes les collectes faites dans son intérêt.

—On sait que Garibaldi vient d'accepter le don national qui lui avait été voté par le parlement. Le général a fait connaître cette décision à M. le président du conseil dans la lettre suivante que publie le *Diritto* du 10 avril:

Rome, 9 avril 1876.

A M. Augustin Depretis, président du conseil des ministres:

Après que victor-Emmanuel a donné une nouvelle et solennelle confirmation de sa fidélité envers le parlement national, et de son observance des plébiscites de la volonté nationale, en changeant ses ponseillers par déférence pour le vote du parlement, et en témoignant de sa confiance en vous et dans mes autres amis pour le gouvernement de l'Etat, mes rognuances doivent cesser pour l'acceptation du don (100,000 fr) qui m'a été fait avec une généreuse libéralité par la nation et par le roi, et qui me mettra en état de concourir, au profit de Rome, aux dépenses des travaux de canalisation du Tibre.

Il ne me reste donc qu'à exprimer publiquement à l'Italie et au roi ma gratitude, et à demander de toutes les forces de mon âme une récompense encore plus splendide et plus grande à ce que j'ai fait pour mon pays, c'est-à-dire que l'Italie, bien gouvernée, avance chaque jour dans l'amélioration de ses conditions de moralité, de liberté et de bien général.

G. GARIBALDI.

—On écrit de Berlin, que l'empereur Guillaume a la résolution de ne pas se rendre à Carlsruhe si à Baile, les médecins lui ayant conseillé de renoncer à ce voyage.

Les médecins commencent à être très inquiétés de ce qu'on va même jusqu'à dire que l'auguste malade serait, dès à présent, condamné.

UN MARIAGE CHEZ LES QUAKERS.—M. Harris, banquier de Leighton-Buzzard et membre de la Société des Amis (les quakers), a épousé, il y a quelques jours, miss G.-L.-Russell, fille de lord Charles Russell; la mariée, elle, est de la religion anglicane.

C'est tout récemment que les règles de la Société des Amis se sont relâchées et que ces mariages mixtes ont été autorisés.

La cérémonie s'est accomplie dans l'édifice bien connu de Saint-Martin's Lane, où la Société des Amis tient ses meetings —ni ministre ni magistrat ne sont intervenus.

Le marié et la mariée sont arrivés et se sont tenus debout devant la congrégation assemblée; après un court silence, chacun des époux a répété les serments du mariage. Une bague a été placée au doigt de la mariée et un certificat relatant les mots exacts dont s'étaient servis les parties contractantes et établissant de qui ils sont fils et filles a été signé, en présence de l'assemblée, par les mariés et quelques-uns de leurs amis.

Ce certificat a été ensuite lu à haute voix devant tout le monde.

—M. Lecouyer, l'ancien pamphlétaire du temps de Charles X, vient de mourir, à Blois, à l'âge de 87 ans.

M. Lecouyer pensait que beaucoup d'esprit peut racheter beaucoup de fautes.

Nous lui en laissons toute la responsabilité.

C'est lui qui répondit un jour à la duchesse de Berry, qui lui demandait pourquoi il écrivait contre la confession:

—Parce que, madame, les confesseurs sont comme les blanchisseuses, auxquelles on porte son linge avec l'intention bien arrêtée de le salir du nouveau.

DOM PEDRO EN DEUIL.—Notre hôte distingué Dom Pedro, ou Jean-Charles-Léopold-Salvador-Bibiano-François-Xavier-de-Paule-Léocadio-Michael-Gabriel-Raphael-Gonzague-Pedro, vient d'avoir la douleur de perdre sa tante, la princesse Isabella Maria Conception Jane Charlotte Gualberta Anna Frances de Assisi Xaviera Paula d'Alcantara Antoinette Raphaela Michaela Gabrielle Joachina Gonzaga.

Cette estimable princesse avait 75 printemps et seulement 18 noms.

—69—

Guérison des maux.—La guérison des maux dont souffre l'humanité, est certainement un grand objet, une glorieuse mission. Assurément la découverte d'un remède qui procure ce résultat a droit à la gratitude et au respect du genre humain. Ce remède est la préparation dite "Hostetter's Stomach Bitters" dont le grand succès est attribuable au fait que son action restaurative sur le système affaibli et troublé est en harmonie avec les principes du sens commun. Il donne de la force aux malades et à mesure que cette force leur revient le fardeau du mal devient plus léger. Il réforme ces irrégularités physiques qui rendent la faiblesse chronique et tue le mal à sa racine même. Les maladies de foie, les fièvres d'infection, la constipation, les dérangements urinaires, la faiblesse de l'utérus et beaucoup d'autres causes de débilité générale et de mauvaise santé, sont combattus et extirpés complètement par l'opération combinée, tonique et altérative, des "Hostetter's Stomach Bitters."

LAVILLEBEUVRE-GAMOTIS—Mariés à la Cathédrale St-Louis, lundi 24 avril 1876, par le Rév. Père Mignot, JOHN P. LAVILLEBEUVRE à Mlle BLANCHE GAMOTIS, tous deux de cette ville.

Marié, à l'Archevêché, le 19 avril 1876, par le Très Rev. G. Raymond, M. X. CLOUET à Mme veuve H. WIGGINS, tous deux de cette ville.

Marié, le 25 avril 1876, à sept heures du soir, à l'Eglise de Ste Cécile, Jesuits' Bend, paroisse Plaquemine, par le Rév. Père Crispin, M. CHAPRON, de Barataria, Paroisse Jefferson, à Mlle M. C. TITUS, de la Paroisse Plaquemine.

GRAND PIQUE-NIQUE
DONNÉ PAR LA
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.
AUX FAIR GROUNDS,
Le 25 mai 1876.
Loterie, 5 lots de valeur. Courses de lattes et de bouchons, avec prime, amusements et jeux divers. Feu d'artifices de 1ere classe.
Un magnifique corbeille rustique, toute garnie, sera offerte à la dame ou à la demoiselle qui aura vendu le plus de billets.
Admission, 50 cents. Enfants, gratis.
Par ordre du président,
J. HEWEITZER,
L. SIMON, Secrétaire.
N. B.—On peut se procurer des billets dans tous les principaux magasins de la ville.
29avril—

Un grand bal de famille
DONNÉ par M. Victor Pesque à sa salle du café de la Réunion des Amis, aux Abattoirs, le 30 avril 1876. Il invite ses amis et connaissances de bien vouloir y participer.
Entrée 25 cts.
29 avril—2t

Au public.
MRA. GAUTIER a qu'il est son domicile mercredi matin, 26 avril, et bien qu'étant pas revenu, sa famille est plongée dans la plus grande inquiétude. Il a 41 ans, sa taille est d'environ 5 pieds 4 pouces; il pèse 120 livres; il est brun, a des cheveux noirs, porte moustache et impériale. Il a une cicatrice à la joue droite. A son départ, il portait une bague en or. Il a volé une chemise de flanelle à raies noires, un gilet sel et poivre, une redingote noire, un pantalon de jean gris, un chapeau mou noir et des bottines neuves. Tout renseignement sur son compte sera reçu avec reconnaissance au No 106 rue Tchoupitoulas, au-dessus de la rue Delord, et il sera donné une payante récompense suffisante pour un service.
29avril—1t

Le fonds du Salon Bismarck
A l'encan au No 42 de la rue Royale.
Il sera vendu, SAMEDI, 29 avril 1876, à 10 heures du matin. Tout le fonds du